



Vue de l'espace commun desservant les chambres du 2e étage. Au-dessus, chaque étage bénéficie d'un petit salon pourvu d'un mobilier du même type.

Référence du document reproduit :

-

IVR11_20117500137NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation